

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAROUX et de SARTORIUS, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnements chez M. BERTHOZ libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume. Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

MATHIEU

GAZETTE.

ESPAGNE.

Madrid, le 2 septembre. — Notre gazette officielle ne parle plus de Bessières: elle se contente de rapporter la première adresse de félicitation qui ait été envoyée au roi au sujet de sa rébellion: c'est celle de la municipalité de la ville de Logrono.

— La police vient de recevoir avis de l'apparition de vingt corsaires colombiens sur les côtes de Galice, à la hauteur du port de Vigo. Cette nombreuse réunion, de bâtimens de guerre, qui tous sont armés au moins de 18 pièces de canon, semble annoncer des intentions hostiles contre l'expédition de la Havane, sur laquelle courent ici les bruits les plus singuliers, car, entre autres choses, on assure que les soldats qui devaient la composer se sont révoltés et se sont emparés, aux cris de *vive Charles V!* du fort Saint-Antoine à la Corogne. Ce fort est bâti sur un rocher au milieu de la mer, et peut presque impunément réduire la ville en cendres en moins d'une demi-heure.

ANGLETERRE.

Londres, le 10 septembre. — Les journaux du matin ont annoncé sur la foi d'une lettre datée de Singapore, du 6 avril 1825, arrivée à Londres par la voie de Bordeaux, que l'empire birman avait été complètement subjugué par les forces anglaises, et que le roi avait été fait prisonnier dans sa capitale d'Amerapoore. Le *Courier* dément cette nouvelle en établissant, par le seul rapport des dates, qu'elle ne peut avoir de fondement.

— Le *Courier* ajoute les réflexions suivantes à celles qu'il faisait hier sur la situation de la péninsule espagnole. (Il est bon d'ajouter ici que le *Journal des Débats* regarde à peu de chose près cet article comme émané du ministère français):

Il est un autre sujet qui demande notre attention; il est plus lié avec celui que nous venons de discuter qu'il ne paraît au premier abord. La reconnaissance de Saint-Domingue ayant eu lieu, que reste-t-il à faire dans l'intérêt du commerce français? Reconnaître les états de l'Amérique espagnole. Mais, en se conformant au principe de la légitimité qui dicta l'ordonnance de l'émancipation d'Haïti, les ministres de Charles X peuvent seulement chercher à obtenir de Ferdinand un semblable acte d'émancipation pour les ci-devant colonies espagnoles. L'occasion la plus favorable se présente. Nous avons entendu parler des propositions faites par les ci-devant colonies espagnoles, de la médiation de ce pays, et des déductions à faire en faveur de subsides dus à la France et des autres créanciers de l'Espagne. Ces points pourront être promptement décidés depuis l'exécution de Bessière, et lorsque les chambres seront assemblées (ce qui n'aura pas lieu avant février 1826), les ministres pourront se présenter devant elles avec des traités de commerce avantageux, conclus avec diverses parties du Nouveau-Monde, ainsi qu'avec la balance de la dette contractée par l'Espagne et payée sur le prix de l'émancipation; ce sera leur réponse aux déclamations virulentes du parti qui les attaque depuis si longtemps. Quant à nous, nous les féliciterons certainement d'un semblable résultat; car quoiqu'on accuse ce pays d'égoïsme et de jalousie dans ses intérêts commerciaux, tout homme éclairé parmi nous se réjouira toujours de ce qui peut faire avancer, sur un point quelconque du globe, la cause de la liberté, du commerce et de la civilisation, cause dans laquelle, arrive que pourra, nous serons encore long-tems les premiers guides.

FRANCE.

Paris, le 10 septembre. — On écrit de Bayonne: « Le 4 courant, les troupes du camp établi sous les murs de cette place, ont commencé les grandes manœuvres. »

— Le *Courier anglais*, d'après les renseignements qu'il dit avoir acquis, présume que le gouvernement français se dispose à renforcer l'armée d'occupation. L'*Etoile* affirme ce soir du ton le plus officiel qu'il n'entrera pas de nouvelles troupes en Espagne.

— D'après des lettres de Milan, le comte de Niepperg, chevalier d'honneur de l'archiduchesse Marie-Louise, duchesse de Parme, qui, à ce qu'on assure, a conclu un mariage secret avec S. A. I., va être élevé à la dignité de prince. Cette distinction paraît confirmer la nouvelle du mariage.

— Nous prions nos lecteurs de lire attentivement ce qui suit:

Celui qui censure doit être intellectuellement supérieur à celui qui est censuré, s'il s'agit de systèmes, de doctrines et non de la foi. Il est naturel, il est sans doute dans la destination du clergé, que cette supériorité existe parmi ses membres. Mais si, par suite de circonstances politiques ou autres, les ecclésiastiques se trouvent en arrière des progrès intellectuels de l'ordre social, il s'ensuit qu'ils n'auraient, au moins momentanément, nulle aptitude à exercer une censure. Or, telle est la situation actuelle du sacerdoce.

Ce n'est pas nous qui parlons ainsi, nous nous hâtons de le dire; car au tems qui court, on pourrait bien ajouter ce méfait à des paroles plus innocentes, et en grossir le réquisitoire dans lequel on nous accuse de porter atteinte à la religion de l'état. C'est un journal monarchique et religieux qui tient ce langage, ou en d'autres termes, qui fait cet aveu. Par là, le *Drapeau*

blanc a voulu sans doute louer, d'une manière indirecte, M. d'Her-mopolis, fondateur de cette école de haut enseignement ecclésiastique qui doit rendre à la France quelques-uns de ces théologiens vigoureux qui ont fait la gloire et l'ornement de tant de conciles. Mais il faut avouer que ses flatteries pour le ministre sont peu obligeantes pour le clergé. Nous en prendrons acte toutefois pour demander à nos adversaires si nous avons tort de nous plaindre qu'on remette l'éducation publique entre les mains d'un corps qui se trouve en arrière des progrès intellectuels de l'ordre social; si nous avons tort de nous plaindre du droit d'*index* qu'il s'arroge sur les chefs-d'œuvre de notre littérature, lorsqu'il n'a aucune aptitude à exercer une censure. Puisqu'en fait de systèmes et de doctrines, le clergé n'est pas intellectuellement supérieur à toute autre classe de la société, qu'on trouve tout simple que nous n'aimions pas à le voir exercer son influence sur les affaires publiques. Nous promettons de le laisser décider en matière de foi sans le contredire. (Courr. franç.)

Cours de la bourse du 12 septembre. Rentes. 5 p. 0/0, jouissance, du 22 mars 1825, 99 fr. 75 c. — 4 1/2 p. 0/0, jouiss. " — 3 p. 0/0; jouiss. du 22 juin, 71 fr. 70. — Act. de la banque, 2122 50. — Emprunt royal d'Espagne, 1823, 53. — La fin du mois. Cinq pour cent. A 3 heures 99 fr. 75 c. Trois pour cent. A 3 heures 71 fr. 80 c.

AFFAIRES DE LA GRÈCE.

Tine, le 18 juillet. — Ibrahim-pacha est retranché à Tripolitza. Il n'attend que les nouvelles troupes qu'on doit lui envoyer d'Egypte, pour assiéger les trois dernières places qui restent aux Grecs, Napolé de Romanie, Napolé de Malvoisie et Corinthe.

Le commodore Hamilton exhorte les Grecs à se lever en masse et à marcher contre Ibrahim-pacha. Il promet de contribuer pour 150,000 piastres aux frais de cette expédition.

Du 20. Les nouvelles troupes turques débarquées à Modon se sont réunies aux Egyptiens.

Le commodore Hamilton est allé faire une tournée dans les îles Ioniennes. Il y a déclaré qu'il ne fallait recevoir que les femmes et enfans morécotes qui viendraient s'y réfugier, mais qu'il fallait renvoyer tous les hommes pour qu'ils allassent défendre leur patrie.

Du 27. Le commodore Hamilton est de retour des îles Ioniennes, d'où il a apporté, dit-on, de nouveaux secours pécuniaires aux Grecs.

On dit qu'il y a eu dernièrement une assemblée générale des gouvernans de la Grèce, où l'on a agité la question de savoir à quelle nation européenne on devrait recourir dans la dernière extrémité. Il y a eu à cette occasion des débats très vifs. Un parti assez puissant voulait qu'on implorât la protection de la France; mais le parti contraire, qui est pour les Anglais, l'emporta. Il fut donc décidé que la Grèce en danger se mettrait sous la protection de l'Angleterre. Le commodore Hamilton, qui était pour ainsi dire à l'affût de cette décision, s'empressa de promettre aux anglo-Grecs qu'avant 50 jours ils recevraient les secours les plus efficaces de la nation préférée; qu'on pourrait peut-être leur envoyer des troupes et des bâtimens de guerre: il leur fit en un mot les plus brillantes promesses.

Du 1^{er} août. — Le commodore Hamilton a envoyé un exprès à Londres soumettre au gouvernement les vœux des Grecs. On assure que le commodore est tout particulièrement intéressé à ce qu'ils soient favorablement accueillis par le gouvernement de la Grande-Bretagne, parce que ce serait en grande partie sur ses instigations et ses rapports que diverses compagnies anglaises auraient avancé des fonds aux insurgés.

Du 2. — Le prince Ypsilanti a réussi, dit-on, à empêcher les Turcs de Patras de s'unir aux Egyptiens campés sur les ruines de Tripolitza.

Syphante, le 29 juillet. — Un nouvel emprunt est arrivé de Londres, il s'élève à 50 mille liv. sterl.; cette somme doit être spécialement affectée à la solde de troupes. On dit même qu'elle doit rester en dépôt entre les mains du commodore Hamilton, qui en surveille l'emploi.

Milo, 1^{er} août. — Un négociant, venu d'Hydra, annonce que les Anglais ont jeté décidément le masque; qu'ils ont lancé dans toutes les îles insurgées et dans la Péninsule des proclamations très pressantes, par lesquelles ils invitent positivement les Grecs à se livrer à eux. Il font circuler à cet effet des espèces d'adresses que doivent signer tous les Anglo-Grecs. Le sieur Botzari, vice-président du gouvernement, et le capitaine Colocotroni ont déjà signé; mais plusieurs autres chefs, n'ont pas voulu signer ces adresses, et ont même protesté, assure-t-on, contre la conduite des signataires susnommés.

Une frégate des Pays-Bas a relâché dans ce port. Elle a à bord le colo-

nel Rotliers, qui paraît s'occuper de la recherche d'antiquités pour son gouvernement. Il a fait quelques fouilles dans un champ, où l'on suppose que fut autrefois la maison du toparque Zopire.

Zante, le 18 août. — Nous venons de recevoir la nouvelle que le corps d'armée d'Ypsilanti est rentré dans Tripolizza et dans Navarin; cette dernière ville a été, à l'approche des Grecs, abandonnée volontairement par les Turcs, qui se sont retirés à Modon.

Malgré plusieurs avantages que le général égyptien a remportés en Morée, il ne paraît pas avoir des forces suffisantes pour soumettre tout le Péloponèse à la domination turque.

Après l'arrivée des renforts qu'il attendait, il résolut d'aller au devant du corps d'armée turque qui se portait du nord de la Grèce contre la Morée. Cela entra dans le plan de la campagne, et le capitain-pacha, ainsi que le sérasquier Reschid, avaient l'ordre exprès d'accélérer le plus possible l'entrée de ces corps dans le Péloponèse. Mais Ibrahim n'a pas réussi à leur ouvrir l'entrée de la Morée. Car le gouvernement grec avait envoyé des renforts considérables au général Goura, qui réussit à couvrir les passages qui conduisent à l'isthme de Corinthe, et à occuper en même temps la division de Reschid, qui s'était avancée vers Salone, de manière qu'elle ne pût traverser le golfe près de Lépante. Néanmoins Ibrahim s'avança jusqu'à Phonia et Calavrita. Mais n'apprenant rien sur l'arrivée de l'armée turque, il retourna dans l'intérieur de la Morée, pour rétablir ses communications avec Navarin.

On parlait d'un nouveau combat près de Telphouse, dont le résultat devait avoir été défavorable pour Ibrahim; cependant, on ne savait rien de positif à cet égard.

Voici l'extrait d'une lettre écrite par un officier français au service des Grecs à l'un des membres du comité des philhellènes de Paris. Cette lettre est datée de Napoli de Romanie, 1er août :

Les Grecs, pressés par les armes victorieuses d'Ibrahim-pacha, n'ayant aucun espoir d'être secourus par les chrétiens du continent, se sont donnés aux anglais qui font par-là une des plus puissantes acquisitions. L'on compte dans les îles qu'ils prennent sous leur protection plus de trente mille marins qui, en cas de guerre, organiseront leurs escadres d'une manière formidable. Le général Roche a dû adresser au comité une copie de l'acte qui a eu lieu à cette occasion. Je dois dire que les Français sont très-estimés ici, et que ce sont absolument les circonstances critiques et l'abandon où on a laissé les Grecs, qui les ont forcés à se jeter entre les bras de l'Angleterre.

Nous apprenons, dit le *Courrier Français*, que le paquet envoyé par le général Roche, et adressé au comité grec, n'a pas encore été remis à sa destination, malgré les démarches les plus pressantes auprès de l'autorité chargée de la sûreté et de l'inviolabilité des correspondances. On ne conçoit pas quel motif peut engager cette autorité à persister dans ses refus, aujourd'hui que l'événement est connu de tout le monde.

— Le *Journal des Débats* fait sur la lettre ci-dessus l'observation suivante :

Ce n'est que le 5 août, à ce qu'il paraît, que les Turcs ont levé le siège de Missolonghi, après avoir laissé dans les fossés la moitié de leur armée, tandis que l'armée grecque battait la flotte ottomane dans les eaux de la place. Cette défense héroïque n'était pas connue à Napoli de Romanie le 1er août, jour où l'acte en question a été passé; et la délivrance miraculeuse de Missolonghi serait postérieure à la transaction politique.

L'*Etoile* avoue, dit le *Courrier français*, que nous sommes bien informés sur l'offre faite par les Grecs de se placer sous le protectorat de l'Angleterre.

Mais si l'offre de la Grèce est hors de doute, l'acceptation de l'Angleterre n'est pas également certaine. Malgré les immenses avantages qu'elle en pourrait tirer, on doute qu'elle ose tenter les hasards d'une détermination politique qui lui ferait prendre une attitude hostile à l'égard des autres puissances. « Nous savons, dit la *Quotidienne*, que le ministère a délibéré sur cet événement grave, et qu'on a décidé qu'il serait adressé à ce sujet des représentations au gouvernement anglais; mais personne ne peut savoir si ces représentations seront écoutées, tout dépend des événements, et de la facilité que l'Angleterre peut avoir à en profiter. »

Il est bien certain que l'Angleterre ne fera rien à l'étranger; mais ne peut-elle pas négocier des arrangements et des compensations avec les autres puissances? Ne peut-elle pas considérer qu'en donnant à la Grèce des institutions libérales, en lui garantissant une juste indépendance, elle se conciliera l'esprit des peuples si elle s'aliène celui des cabinets; et le système politique suivi par l'Angleterre depuis quelques années montre assez clairement à laquelle de ces deux influences elle est le plus disposée à complaire.

Au reste, quoi qu'il arrive maintenant de l'offre de protectorat faite par la Grèce; que l'Angleterre l'accepte ou la refuse, cette démarche n'en est pas moins glorieuse pour elle, et ne saurait manquer d'être avantageuse à la Grèce. Il est impossible que l'Angleterre ne fasse pas quelque démonstration, n'emploie pas son immense crédit en faveur d'un peuple dont la destruction deviendrait désormais pour elle une sorte d'opprobre, si elle le voyait périr avec indifférence après qu'il s'est offert lui-même, ce n'est plus seulement un opprimé qu'il faut défendre, c'est un allié un suppliant qui a embrassé les autels de l'hospitalité. La cause des Grecs était déjà bien belle aux yeux de toute nation généreuse, elle est maintenant sacrée pour la nation anglaise.

— Le *Journal du Commerce*, se demande si les puissances du continent laisseront l'Angleterre fonder une colonie dans la Grèce, et si elles ne comprendront pas que le seul moyen d'empêcher ce nouvel accroissement de la puissance britannique, est d'ériger un état indépendant au sein d'un pays devenu pour eux un objet de convoitise et de jalousie.

M. B. Constant, ajoute le même journal, qui, au moment où il écrivait son *Appel aux nations chrétiennes*, ignorait encore la résolution que paraissent avoir prise les Hellènes, semblait la prévoir, lorsqu'il traçait ce passage remarquable.

« Une conduite généreuse et chrétienne ouvrirait au commerce de la France une carrière de richesse et de prospérité: la conduite opposée livre à

ses rivaux cette carrière, dont ils s'arrogeront le monopole, comme celui des Colonies, du Mexique et du Pérou.

« L'Angleterre, depuis quelque temps, marche en première ligne des qu'il y a quelque bien à accomplir, et les profits du bien sont à elle. Nous n'attribuerons point aux Anglais une absence d'égoïsme, un désintéressement qui n'est dans les habitudes d'aucun peuple; mais quels que soient les motifs qu'on prête à leur gouvernement adroit et habile, il a eu, depuis plusieurs années, ce singulier bonheur qu'il a toujours trouvé de son intérêt de faire le bien. Aussi, son nom a paru en tête de l'abolition de la traite des nègres, des réformes dans la législation criminelle, de la liberté de l'industrie; et maintenant des indices certains nous annoncent que, s'il n'est pas devancé par nous, l'indépendance de la Grèce sera son ouvrage.

« Pour se préserver de la Russie, sous le point de vue politique et militaire, la France a besoin que la Grèce soit un état indépendant. Pour lutter sans désavantage avec l'Angleterre, sous le point de vue du commerce, elle a besoin d'établir entre elle et la Grèce des relations d'affection et de reconnaissance qui préparent et qui facilitent ces rapports. »

A entendre l'*Etoile*, les victoires toutes récentes remportées par les Grecs leur feront repousser la pensée d'une soumission au pavillon britannique; l'acte isolé du gouvernement de Napoli a été dicté par le désespoir; l'exemple ne s'étendra pas au-delà.

« Cela est possible, dit la *Quotidienne*, mais dans les dangers qui menacent la Grèce de toute part, et en ne s'exagérant pas la situation des Hellènes, n'est-il pas à craindre que le désespoir ne se manifeste sur tous les points où le même danger se fait sentir. Et, quelque division qu'il puisse exister entre les divers gouvernements qui se partagent la Grèce, on doit croire que la résolution du gouvernement de Napoli, suite d'une négociation assez prolongée; a dû être concertée entre plusieurs des cités et des îles de la Grèce et leur être pour ainsi dire commune.

« La question devient plus douteuse relativement au protectorat de l'Angleterre. La conduite de la Grande-Bretagne à l'égard de la Grèce n'a pas toujours été la même. Mais depuis quelque temps les forces navales anglaises ont augmenté dans l'Archipel. Leur neutralité, d'abord stricte et presque cruelle, s'est changée en une sorte de protection directe et positive; des vaisseaux, chargés de munitions, ont porté sous pavillon anglais, des secours aux Hellènes. Des conférences suivies ont eu lieu entre le commandant anglais et les chefs des insurgés.

« A moins que ces conjectures ne nous trompent, il semble que la conduite du commodore Hamilton n'a pas dû être la suite d'un mouvement spontané; il est certain que l'occupation d'un territoire, en présence de toute l'Europe, et dans des circonstances aussi importantes, sortait de la mission ordinaire d'un commodore.

Et on peut douter que le commandant des forces navales de la Grande-Bretagne, ait pris sur lui la responsabilité d'une aussi grave démarche, d'une démarche qui pourrait allumer la guerre en Europe.

Après quelques autres réflexions, la *Quotidienne* termine ainsi :

L'occupation anglaise dans la Grèce soulève de grandes difficultés, et c'est en ce sens qu'on pourrait dire qu'elle a tranché une question devant laquelle l'Europe effrayée reculait. L'équilibre n'est-il pas maintenant brisé? Une puissance s'est trop avancée pour que les autres demeurent immobiles. On sait combien la question de neutralité coûtait de sacrifices à certains cabinets du continent. La Russie et l'Autriche ne se sont point ébranlées, tant elles sentaient qu'il y avait de difficultés au fond de cette question. Le protectorat de l'Angleterre va exercer une grande influence sur leur détermination ultérieure.

PAYS-BAS.

LIÈGE, LE 15 SEPTEMBRE.

Le roi de Prusse, le prince Frédéric et les 3 jeunes princes sont arrivés ici à onze heures et demie, ont déjeuné à l'hôtel du Pavillon anglais; et sont partis pour Bruxelles à une heure.

— Avant-hier, le tribunal de première instance de Bruxelles, ne chambre du conseil a renvoyé devant la chambre des mises en accusation la cause de Marie de Haan et du prêtre Crabbeels prévenus d'infanticide.

— On a trouvé le 12 de ce mois, à Maëstricht, sur le rivage de la Meuse, le cadavre d'un enfant du sexe féminin, et qui paraissait avoir sept mois. Il avait toute la tête écrasée. On est à la recherche des auteurs de ce crime. (*Courrier des Pays-Bas*.)

Chaque jour les feuilles publiques nous apprennent des infanticides et viennent malheureusement confirmer la justesse des réflexions que nous avons cru devoir émettre sur le régime actuellement adopté à l'égard de l'entretien des enfants trouvés.

— La *Quotidienne*, furieuse des nombreux témoignages d'estime donnés au général Foy, par les habitants de Bordeaux, parti d'un grand nombre de lettres qu'elle a prétendument reçues de cette ville, et qui démentent la nouvelle des honneurs décernés à l'honorable orateur. Elle cite en outre un passage du *Mémorial Bordelais*, qu'on a surnommé le *Moniteur Gascon*, ainsi conçu :

« Nous nous croyons obligés de demander à l'auteur de l'article inséré dans l'*Indicateur*, par qui avait été délégué aux musiciens amateurs de la société philomathique l'autorisation de parler et d'agir aux noms des HABITANS DE BORDEAUX, et d'offrir au général Foy des honneurs qu'ils (les habitants sans doute) n'ont pas même cru devoir décerner à leurs plus illustres représentants, à ceux qui associent constamment les intérêts du trône et ceux des libertés publiques. »

Les *illustres représentants*, dont parle le *Mémorial*, sont M. M. Martignac, Ravez et Coutard, qui selon les journaux constitutionnels, n'ont obtenu, lors de leur séjour à Bordeaux, que les salueurs de l'incognito. Ainsi se trouve confirmée par les ultras eux-mêmes une partie importante des détails donnés par leurs adversaires.

— On lit ce qui suit sous la rubrique d'*Ausbourg*, le 9 septembre. Nous apprenons par une lettre particulière de Paris que le cabinet des Tuileries a fait à celui de Madrid la proposition de lui céder ses droits sur la partie ci-devant espagnole de St. Domingue. On ne connaît pas encore les conditions auxquelles se fera cette cession, mais on a tout lieu de croire que la négociation avec l'Espagne qui y est relative, aura le résultat désiré. Aussitôt que cette affaire sera terminée, il sera conclu, ajoute-t-on, un traité avec Haïti, par lequel non-seulement cette partie de l'île sera pareillement déclarée indépendante, mais qui contiendra encore des stipulations pour régler les rapports commerciaux et autres qui ne sont point mentionnés dans l'ordonnance royale.

A propos d'un article signé B., qui a paru dans la *Gazette de France*, et qu'on peut regarder comme le manifeste le plus virulent et le plus impie que de soi-disant chrétiens aient depuis long-temps lancé contre la cause de la religion et de l'humanité, contre la sainte cause des Grecs, le *Courrier Français* fait les réflexions suivantes, que nous croyons devoir reproduire en entier :

« On prétend qu'un homme attaqué par des brigands appelait à son secours des voyageurs qui passaient près de lui. Sauvez-moi, disait-il, je ne combats pas seulement pour ma vie, mais pour celle de ma femme, pour celle de mes enfans. Ces monstres m'ont tenu long-temps garrotté dans leur repaire, avec plusieurs de mes compagnons qu'ils ont torturés, égorgés, brûlés à petit feu, empalés. J'ai pu m'échapper avec ma misérable famille, mais ils m'ont atteint. Je suis seul contre trente. Si vous ne m'aidez, ils me feront périr dans quelque supplice horrible. Ma femme et mes filles cachées près d'ici, seront leurs victimes. Après avoir été en butte à leur brutalité exécrable elles expireront, flétries, souillées, dans des tourmens affreux. Mes forces s'épuisent, mon sang coule. Au nom de Dieu, de ce Dieu que vous adorez ainsi que nous et auquel ces barbares ne croient pas, secourez-moi.

En entendant ces mots les voyageurs s'arrêtèrent, et l'un d'eux, prenant la parole, apostropha en ces termes le suppliant à demi-mort : Déclamateur importun, factieux hypocrite, que veux-tu de nous ? ce qui t'arrive est ta faute. Tu le dis toi-même. Ce n'est pas d'aujourd'hui que ces messieurs sont maîtres de toi : ils sont donc tes maîtres légitimes, car la légitimité est le fruit de la force et du tems. Ils ont empalé tes compagnons : ils ont en sans doute leurs raisons pour en agir ainsi, et notre respect pour la légitimité nous empêche d'examiner ces raisons. Ils te tenaient garrotté, preuve de plus qu'ils ne voulaient pas abdiquer leurs droits sur ta personne. Ils t'auraient empalé, beau prétexte pour te révolter, car ne pas vouloir être empalé c'est une révolte. Ils veulent te garrotter, et tu te défends, nouvel acte de rébellion. Que nous parles-tu de ta femme et de tes filles ? la femme et les filles des rebelles sont bonnes à violer, puis à être hachées à coups de sabre ou jetées à la mer. Tu dis que ton sang coule ; tu n'aimes donc pas à voir couler le sang. Or, réfléchis que si nous embrasions ta cause, notre sang pourrait couler, et puisque tu as horreur du sang, félicite-toi de ce que nous n'exposons pas le nôtre. Tu parles de Dieu ; mais fais donc ce que Dieu t'ordonne. Il te dit de souffrir, et quand ces messieurs veulent te fendre la tête tu oses te défendre. Il te prescrit de pardonner, et quand ils te saignent tu ne pardones pas, tu résistes. Il te commande d'obéir, et quand on veut t'empaler tu t'y opposes. Tu dis que ces messieurs ne croient pas en notre Dieu : que nous importe ? nous y croyons, nous, quand il s'agit de prêcher en son nom la soumission aux peuples : mais quand il est question de sauver ceux qui professent notre croyance, c'est autre chose. Nous sommes chrétiens parce que depuis des siècles le christianisme est le plus fort ; mais si nous avions vécu sous Galère ou sous Maximien, nous aurions applaudi aux jeux du cirque, où les chrétiens étaient livrés aux bêtes, et si quelque chrétien séditieux avait voulu se soustraire à la dent du tigre, nous l'aurions repoussé entre ses griffes.

DES MACHINES A VAPEUR.

DEUXIÈME ARTICLE. (Voir le n°. d'hier.)

Une objection mille fois réfutée par l'expérience, et qui se reproduit cependant toujours avec succès, contre la multiplication des machines, c'est qu'elles diminuent l'emploi de la main-d'œuvre et enlèvent ainsi aux ouvriers leurs moyens d'existence. D'après le calcul fait par M. Dupin, en 1822, le nombre des machines à vapeur de l'Angleterre représentait alors le pouvoir d'au moins 320,000 chevaux ou de 2,240,000 hommes ; et 36,000 hommes, au plus, étaient nécessaires à leur service ; 283,000 hommes seulement subsistaient donc d'un travail qui aurait suffi, sans les machines, à occuper et faire vivre plus de 2 millions d'ouvriers.

Ce raisonnement, qui semble juste, au premier abord, est tout aussi faux que celui que nous avons signalé, il y a quelque temps, relativement aux impôts, dont on diminue souvent le produit en les augmentant au delà des bornes convenables. Sans doute, si toutes les matières manufacturées en Angleterre, en 1821, avec des machines représentant la force de plus de 2 millions d'hommes, avaient dû nécessairement être faites par tout moyen quelconque, un beaucoup plus grand nombre d'ouvriers auraient été livrés de l'occupation dans la confection de ces produits, en l'absence des machines ; mais c'est ce qui n'aurait pas eu lieu. Frappé seulement de l'inconvénient de voir quelques ouvriers congédiés au moment de l'introduction d'une machine dans un établissement industriel, on ne veut pas voir que cet inconvénient n'est que passager, que la diminution de la main-d'œuvre, permettant de vendre à plus bas prix, augmente progressivement les demandes, et que bientôt les machines ont pour résultat d'augmenter réellement aussi le nombre des personnes employées, soit à les faire mouvoir, soit à transporter et vendre leurs produits.

On connaît l'admirable machine à filer, inventée par Arkwright. Lorsque ce simple barbier de village conçut, par la force de son génie, une combinaison mécanique capable d'exécuter les opérations du filage avec toute la dextérité qu'on peut attendre de l'agilité intelligente des doigts d'une habile fileuse, plusieurs femmes, employées jusque là à ce travail, se trouvèrent momentanément privées de cette ressource ; mais telle fut la rapidité avec laquelle augmentèrent les demandes et la consommation d'un produit, mis successivement à la portée de toutes les fortunes, par la diminution graduelle du prix, que très peu de tems

après l'emploi de cette machine, tous les ateliers, où elle fut mise en usage, doublèrent au moins le personnel de leurs ouvriers. « Aujourd'hui, disait M. Dupin, en 1821, plus de cent mille ouvriers sont employés en Angleterre, aux travaux immédiats d'un filage, dont l'effet le plus surprenant est d'effectuer, avec chaque homme, chaque femme, chaque enfant, le travail de cent autres personnes !... » Et si l'on ajoute à ce nombre, les ouvriers attachés au tissage des cotons, aux ouvrages de luxe et de fantaisie qui en dépendent, à l'impression de la plupart de ces tissus, à l'importation, à la préparation, à la vente des matières premières et des matières ouvrées, à la construction, à l'entretien, au service des ateliers, des magasins, des machines, des voitures et des vaisseaux nécessaires à cette immense industrie, qui pourrait dire combien d'individus concourent directement ou indirectement aux travaux de la machine d'Arkwright ? qui pourrait compter la population qui subsiste des ressources créées par ce barbier de village ?

« Il y a seulement un demi-siècle, dit ailleurs M. Dupin, le filage du coton n'occupait pas 50,000 individus en Angleterre. Arkwright introduit l'usage de ses métiers, la machine à vapeur leur imprime le mouvement, et dans peu d'années, le filage fait la grandeur de Manchester, de Nottingham, de Preston, de Glasgow et de dix villes du second ordre. »

On ne peut pas attendre de pareils résultats de l'invention de chaque nouvelle machine ; mais pourquoi décourager et entraver le génie qui médite ou essaie de nouvelles conquêtes industrielles ? Ne suffit-il pas de savoir que plus le travail humain est simplifié, plus ses produits se multiplient, et augmentent ainsi, tout à la fois, les ressources et les jouissances de toutes les classes. Lorsque 50,000 ouvriers suffisaient au filage de tous les cotons travaillés en Angleterre, si la machine d'Arkwright avait subitement remplacé partout la main-d'œuvre, comme chaque ouvrier fait, au moyen de cette machine, l'ouvrage de cent autres, 500 ouvriers auraient suffi pour toute l'Angleterre, si les demandes et la consommation fussent restées les mêmes : et ce résultat eût été sans doute effrayant ; mais tel a été, au contraire, le résultat de la diminution des frais, que, 50 ans après la découverte d'Arkwright, plus d'un million d'Anglais sont employés aux travaux qui dépendent du jeu de sa machine à filer, et que l'Angleterre exporte annuellement pour 400,000,000 de francs de cotons filés et tissés par un admirable système de mécanique.

Un fait suffit pour donner une idée de l'économie qui résulte de l'emploi de ces machines, et il explique en même tems le prodigieux accroissement de la consommation.

« Le navigateur anglais va chercher les cotons de l'Asie, les apporte de 4000 lieues de distance, les confie au travail des machines d'Arkwright et de celles qui en dépendent, reporte ces produits dans l'Orient en leur faisant faire encore 4000 lieues ; et malgré la perte de tems, les frais de transport, etc., les cotons, ouvrés par les machines de l'Angleterre, sont moins coûteux encore que les cotons de l'Inde, filés, tissés à la main, près du champ qui les a produits, et vendus au marché le plus voisin, tant est grande la puissance procurée par les progrès de la mécanique. (1) »

Voilà les résultats de la simple machine d'Arkwright. Quels prodiges, plus étonnans encore, ne sont pas opérés par les machines à vapeur employées à la navigation, à l'extraction des mines, etc.

« La machine inventée par Watt, dit encore M. Dupin, dans le discours que nous venons de citer, représente aujourd'hui (1824) la force 300,000 chevaux ou de 2,000,000 hommes, forts et bien portans, qui travailleraient jour et nuit, sans sommeil et sans repos, pour ajouter à la richesse d'un territoire grand au plus comme le tiers de la France. »

« Dans le seul établissement de MM. Watt et Boulton, la totalité des machines à vapeur, déjà construites, représente le travail effectif que pourraient faire cent mille chevaux ; et si l'on compte seulement par année 300 jours de travail, l'économie, produite par ces machines, sur la force motrice qu'elle représentent, égale 2,500,000 liv. sterl. (60 millions de fr.) »

Nous terminerons ces citations par une réflexion que M. Ch. Dupin a faite dans un autre discours qu'il prononça en 1822, devant les 4 académies de l'institut de France. « On regarde comme une acquisition bien précieuse de faire, au delà des mers, des conquêtes que peuvent, à chaque instant, nous enlever l'invasion ou la révolte ; des conquêtes qu'il faut protéger par des fortifications dispendieuses, et défendre par des troupes que le climat moissonne plus vite encore que le fer de l'ennemi ; des conquêtes enfin, dont les produits n'arrivent à la métropole qu'à grands frais, toujours avec des risques et souvent avec des pertes irréparables ; quel immense service ne rendrait donc pas à la fortune publique l'être puissant qui, tout à-coup, découvrant à notre porte, sous nos pieds, des produits tout élaborés, égaux en valeur aux récoltes des plus riches provinces ; nous montrerait ces produits s'élevant comme d'eux-mêmes, jusques sur notre sol, par l'effet d'un peu de feu, d'un peu d'eau, d'un piston, d'un cylindre et de quelques leviers !... Or voilà ce qu'a fait le génie de l'homme, en mettant à profit l'invention de la machine à vapeur, pour accroître, au-delà de toute espérance, la richesse minérale des Anglais. »

Nous pouvons ajouter, pour ce qui nous concerne : voilà ce que fera la sage protection du gouvernement pour nos provinces de Liège, de Luxembourg, de Namur et du Hainaut, s'il continue à favoriser et encourager les efforts des sociétés industrielles qui s'établissent et s'accroissent chaque jour pour l'exploitation des mines de ces provinces, et s'il s'attache surtout à conserver et accroître la liberté, qui est l'élément et le principe vital de la prospérité industrielle.

(1) DUPIN, Introduction d'un cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts.

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

Sigismond de Bourgogne, tragédie de M. Viennet, auteur de *Clovis*, a réussi au Théâtre français. Les journaux de Paris s'accordent à dire que la marche de la nouvelle tragédie n'est pas irréprochable; qu'on désirerait un peu plus d'art dans les préparations qui contribuent puissamment à l'effet des principales scènes; qu'il y a des longueurs et des réminiscences; que l'auteur n'a pas donné à tous ses personnages une physionomie assez prononcée, et que le succès est dû principalement à une situation fort neuve au théâtre et fort bien traitée dans le quatrième acte, et à un assez grand nombre de vers vigoureusement frappés.

Les *Trois Cousins*, petite comédie en un acte et en vers, a obtenu un succès pâle à l'Odéon. L'auteur s'appelle de Rancé.

On a reçu ces jours derniers à l'unanimité, au même théâtre de Paris, une comédie historique en cinq actes, qui a pour titre: *Louis XI à Péronne*; elle est, dit-on, de M. Mely-Janin.

Nous avons parlé dernièrement d'une médaille qu'un sentiment de reconnaissance avait fait voter par la société royale des beaux-arts de Gand, à M. David. Cette médaille a été remise au grand peintre par M. van Hullem, l'un des directeurs de l'académie, auquel M. David, en réciprocité d'affection et de gratitude, a offert le choix de quatre des plus beaux dessins de son portefeuille.

Le *Diario di Roma* du 28 août annonce que le catalogue des manuscrits égyptiens sur Papyrus, que possède la bibliothèque du Vatican, vient de paraître en 86 pages in-4°; il est orné de 3 grandes planches lithographiques. Ce catalogue était depuis long-temps désiré par tous les savans de l'Europe.

Les avantages qui résultent de l'usage de navires à vapeur pour le transport de passagers et de marchandises sont généralement compris, mais il n'est pas peut-être à la connaissance du public que le gouvernement anglais a, depuis plusieurs années, dirigé son attention particulière sur cet objet, et a fait des préparatifs pour appliquer cette découverte aux opérations militaires navales sur un grand échelon. On sait qu'il avait encouragé les officiers de sa flotte à servir comme commandans à bord de paquebots à vapeur; maintenant, on apprend qu'un nombre considérable de machines à vapeur, de fortes dimensions, ont été construites pour la marine, par les meilleurs mécaniciens du pays, et qu'elles sont déposées dans les arsenaux royaux, pour être prêtes en cas de besoin. Dans le but de s'assurer quels étaient les fabricans qui l'emporteraient sur les autres par la bonté de leurs ouvrages, on a fait, il y a quelque temps, plusieurs essais sur trois paquebots à vapeur d'une construction pareille. Celui dont la machine a été reconnue comme supérieure aux autres a parcouru, dans une heure, 9 51,00 milles anglais (plus de 3 lieues). La même machine a encore présenté l'avantage de consommer une moindre quantité de charbon; elle est sortie des ateliers de M. M. Mandely et comp., de Londres.

COMMERCE.

Mines du Mexique.

D'après les journaux anglais, sir W. Adams vient de publier un écrit intéressant sur l'état des mines du Mexique. La révolution du Mexique ayant fait suspendre les travaux, les eaux gagnèrent les mines et s'y réunirent en une telle masse, que les moyens imparfaits dont on se sert pour le dessèchement ne furent plus en proportion des progrès qu'on avait laissés faire à l'inondation. Des mulets et des seaux de cuir sont les seuls moyens en usage pour tenir à sec des mines qui ont 8 à 900 pieds de profondeur. Ces mines sont cependant d'un excellent produit; à en juger par le passé, on peut se faire une idée de ce qu'une exploitation mieux entendue pourrait produire. En 1822, elles ont fourni, malgré le désavantage du système des fouilles, de quoi frapper en or pour plus d'un million, et en argent pour plus de 27 millions de frs. La quantité de monnaie frappée seulement à Mexico de 1690 à 1823 se monte en or à 300 millions de francs et en argent à près de sept milliards.

Quelle immense source de bénéfices pour les sociétés anglaises, avec les machines à vapeur appliquées aux travaux des mines concédées!

Le 26 de ce mois, se tiendra à Tournai la deuxième foire annuelle aux chevaux. Cinq primes y seront accordées par la régence aux plus beaux et meilleurs chevaux de trait, de voiture, de l'âge de moins de 3 ans; et à celui qui aura amené à la foire le plus de chevaux et qui sera venu de la commune la plus éloignée.

BOURSE D'ANVERS, du 14 septembre.

EFFETS PUBLICS. — Ils ont baissé: il s'est présenté beaucoup de vendeurs; les certificats de Naples sont offerts à 82 1/8, et les métalliques à 96.

CHANGES. — L'Amsterdam court s'est placé à 178 p. 0/0 de perte; le Londres court a été tenu à 3979 1/2, le papier à deux mois a été demandé à 3976; le Paris n'a pas éprouvé de variations; le Francfort n'a pas été demandé; le Hambourg manque.

MARCHANDISES. — Les transactions ont été insignifiantes.

BOURSE D'AMSTERDAM. — Du 13 septembre.

Dette act. 59 59 1/4 1716. Différée, 1 178 1 1726. Bill. de chance, 24 174 3/4 378. Synd. d'amort., 99 374 100 174 100. Rentes remb. 89 89 174. Lots d°, 68 69. Act. soc. comm. 101 174 3/4 378.

Marché d'Amsterdam, du 9 septembre.

Froment. — Il s'est par continuation traité peu d'affaires en qualités de Pologne: les belles sortes sont rares et soutiennent par suite leurs prix: le roux pâle, du poids de 127 l., s'est vendu fl. 220; et le roux commun, de 120 l., fl. 173. En sortes rouges, il s'en est passablement vendu pour la consommation: celui du Holstein, de 126 l., fut payé fl. 160; d'une moindre qualité, de 127 à 128 l., de fl. 152 à 154; celui de Pomeranie, de 125 l., fl. 165; le beau de Bantholm, de 127 l., fl. 165; le suranné de Boyenland, de 126 l., fl. 165 pour la consommation. Le blanc de Zélande est plus offert, mais sans acheteurs: un petit lot de nouveau, de 132 l., s'est traité à fl. 180.

Seigle. — Le seul achat consiste en une partie de séché du Danemark, du poids de 123 l.; vendue aux distillateurs à fl. 109.

Orge. — Peu d'affaires et sans variations de prix: la nouvelle d'été de la Frise, de 105 l., s'est payée fl. 96.

Avoine. — Peu sur place: celle à fourrage, de 75 l., s'est vendue fl. 60; celle d'Eider, de 81 l., fl. 66, et la grosse de 90 l., fl. 71.

Blé-sarrasin. — Les prix sont fermes: celui de Holstein, de 115 l., s'est vendu fl. 104.

Huile de navette. — Voici le cours: livrable de suite fl. 34; pour mai 1826 de fl. 37 1/2 à 38; pour oct., fl. 34; pour nov., de fl. 35 à 34 3/4, et pour déc., fl. 35 1/2.

TEMPÉRATURE DU 14 SEPTEMBRE.

A 9 h. du mat., 15 1/2 au-dessus 0; à 3 h. ap.-midi, 18 d. au-dessus 0.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

() Par acte passé devant M^e Aubert, notaire à Ciney, arrondissement de Dinant, le 12 septembre 1825, enregistré le lendemain,

La moitié indivise appartenant aux héritiers de M. P. J. Colard, dans les bois de Buresse, désignés dans les annonces insérées dans les numéros 197, 204 et 211 du journal *Mathieu Laensbergh*,

A été adjugée moyennant la somme de 3402 fl. du royaume aux termes des conditions; toute personne peut dans la huitaine de l'adjudication surenchérir d'un dixième par une déclaration à la suite du procès-verbal de vente, et en cas de surenchère, la revente aura lieu le 26 septembre 1825, à huit heures du matin, en l'étude dudit notaire.

() Jeudi 22 septembre 1825, à une heure précise de relevée, dans le chantier des Srs. L. Delvaux et F. Doneux et scieur, sur Avroy, le notaire DELVAUX vendra une quantité très considérable de bois sciés, savoir: une très grande quantité de planches et quartiers de chêne et barreaux, fort secs, propres à employer de suite, de toute longueur jusqu'à 13, 14, 15 et 16; une très grande partie de wères, terrases, possellets et feuillettes; une grande quantité de planches, quartiers et barreaux de hêtre et de planches et lattes de bois blanc, beaucoup de horrons d'orme de toute épaisseur, et de horrons de noyer, de chêne, de frêne et de cerisier; une belle partie de fonçures et demi-fonçures, fort sèches, lattes et raies de de sapin, etc., etc. Argent comptant.

On demande un aide en pharmacie. S'adresser rue Féroustrée, n. 822.

Bain à vapeur à louer, rue du Pont-d'Île, n. 849.

Quartier à louer pour une ou deux personnes tranquilles, au n. 468, rue Puits-en-Sock.

() VENTE.

Lundi prochain, dix-neuf septembre 1825, à deux heures de relevée, il sera procédé à la maison n° 314, près du Séminaire, rue St. Nicolas-Antrez, à Liège, à la vente des meubles suivans: commodes, secrétaires, garde-robes, bois de lits, tables, chaises bourrées, lits, matelats, linges, batterie de cuisine, etc. Le tout argent comptant.

On désire trouver une demoiselle pour payer une table honnête dans une boutique d'épicerie. S'adresser chez M. L'Houllatte, rue du Pont.

A l'ancienne maison François J. J. Simonis, sise rue du Stalon, n° 207, belle et grande cave à louer, propre à y mettre 40 pièces de vin en bouteilles, et 50 à 60 en cercle. S'adresser au bureau de cette feuille.

() A vendre ou échanger contre biens fonds ou rentes, une très jolie maison, avantageusement située en la ville de Herve, non moins propre à un grand commerce qu'au logement d'un homme de lettres. S'adresser à maître HALLEUX, notaire à Battice, soussigné, autorisé de traiter de gré-à-gré avec les amateurs, lequel est pareillement chargé de la vente d'une des principales et meilleures fermes du canton de Herve. HALLEUX, notaire.

M. DESTRIEUX, étant rentré dans la propriété de la maison située rue de l'Agneau, sur Meuse, portant le n° 426 bis, annonce que cette maison très vaste, en très bon état, située à proximité du port et possédant un très grand magasin, est dès maintenant à louer ou à vendre à des conditions avantageuses. S'adresser rue de l'Agneau, n° 420.

A vendre ou échanger contre biens fonds ruraux une belle et grande maison à porte cochère entièrement rétablie à neuf située rue St. Jean en Isle, près la comédie, cotée n. 777. Plus, deux autres maisons contiguës à la précédente et formant avec elle un seul ensemble. S'adresser au n. 776 même rue.

A vendre ou louer dès-à-présent pour un terme de 3 ans au moins une maison très commode, ayant deux sorties, entièrement remise à neuf et agréablement située sur la Balle. S'adresser rue de l'Agneau, n° 420.

On cherche une cuisinière munie de bons certificats. S'adresser au n° 783, rue Saint-Jean-en-Île, où l'on dira pour qui c'est.